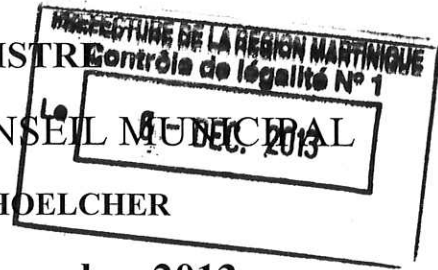


**REPUBLIQUE  
FRANCAISE**

DEPARTEMENT

MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER



**Séance du mercredi 27 novembre 2013**

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
35	20	23
		Dont procurations
		03
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
23	00	00

Date de la convocation

**21/11/2013**

Date d'affichage

**21/11/2013**

Objet de la Délibération

\*\*\*\*\*

**ADMINISTRATION**

\*\*\*\*\*

**96<sup>ème</sup> Congrès des Maires**

**Président de Séance :**

Luc CLEMENTE, Maire

**Secrétaire de Séance :**

Marilyne MARMOT-CHAUVET

L'an deux mille treize et le **vingt-sept novembre**, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, Maire.

**Etaient présents :** MM. Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Yolène LARGEN, Emile GONIER, Marilyne MARMOT-CHAUVET, Christian DORDONNE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Martine ABAUL, Christine ALIKER, Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE, Annette CATAYEE, Antoine BARNAY, Danielle RAYMOND, Jean-Philippe JEAN-BOLO, Sainte-Claire JANVIER, Victorien QUIMBERT, Joseph Armand BRAY, Jean-Luc GRABIN, Marinette TORPILLE.

**Absents :** MM. Lucien LAFONTAINE, Marie-Louise BROCHE, Dominique CUPIT, Alfred ALMONT, Gabrielle JEAN-BAPTISTE Robert NAPOLY, Eric JULTAT, Dominique LOVINCE, Maryse AUGUSTE-CHARLERY, Lucien NOLBAS.

**Absents excusés :** MM. Chantal BAUCELIN, Antoni LOUIS-LEOPOLD, Elise JEAN-BAPTISTE, Théodore HENRI, Chantal LAPERDRIS.

**Procuration :** Mmes Chantal BAUCELIN, Elise JEAN-BAPTISTE, Chantal LAPERDRIS ont respectivement donné procuration à Mmes Christine ALIKER, Marie GARON et Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE.

**PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION  
D'ELUS AU 96<sup>ème</sup> CONGRES DES MAIRES**

A la demande de Monsieur le Maire, Madame Yolène LARGEN – 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire, indique à l'assemblée que le président de l'Association des Maires de Martinique (AMM) a informé Monsieur le Maire de l'organisation, du 18 au 21 novembre 2013, du **96<sup>ème</sup> Congrès des Maires et des Présidents des Communautés de France**.

Cette année, la manifestation s'est déclinée comme suit :

- Ouverture de la traditionnelle « **réunion des Maires d'Outre-mer** » à l'Hôtel de Ville de Paris le **lundi 18 novembre 2013** par Bertrand DELANOE, Maire de Paris et Jacques PELISSARD, Président de l'Association des Maires de France.

Les thèmes suivants ont été abordés au cours de trois tables rondes :

- Emplois d'avenir : qu'en est-il un an après leur mise en œuvre ?
- La transition énergétique : quels défis pour les collectivités d'Outre-mer ?
- Fiscalité locale et développement économique : quelles perspectives ?

Intervention de Victorin LUREL, Ministre des Outre-Mer pour clôturer cette journée.

- Les journées des **19, 20 et 21 novembre** se sont déroulées à Paris-Expo, Porte de Versailles sur le thème « **Les maires au cœur de l'action : protéger, rassembler, construire** ».

D'autres sujets majeurs y ont été abordés au cours d'auditorium ou d'ateliers :

- **Mardi 19 novembre 2013**

Intervention de Jean-Pierre BEL – Président du Sénat

- 36 769 Maires : chance ou faiblesse pour la République ?
- Travaux sur réseau : rôle et responsabilité des Communes ;
- AMF / Assemblées générales statutaire et extraordinaire (présentation du projet de modification des statuts de l'AMF) - Débat d'orientation générale ;
- Synthèse des travaux de la Journée de l'Outre-mer ;
- Accueil des personnalités et séance officielle ;

Intervention de Jean-Marc AYRAULT – Premier Ministre

- **Mercredi 20 novembre 2013**

- Vote sur le projet de modification des statuts de l'AMF et sur le rapport d'activité ;
- Intercommunalité ou supra-communalité ?

Participation d'Anne-Marie ESCOFFIER, Ministre chargée de la Décentralisation.

- Accès à tous au Haut et Très Haut Débit : quelles avancées ?
- Accompagner vers l'Insertion ;

Participation de Michel SAPIN, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social.

- Les élus face à la montée en charge de la Politique Petite Enfance

Participation de Dominique BERTINOTTI, Ministre de la Famille.

- **Jeudi 21 novembre 2013**

- Comment préserver l'investissement local ?
- Produire du Logement : un simple problème de Gouvernance ou un problème de Moyens ?
- Retours d'expériences sur la réforme des rythmes scolaires ;

Participation de Vincent PEILLON, Ministre de l'Education Nationale.

**Clôture du 96<sup>ème</sup> Congrès par le Président de l'Association des Maires de France.**

Ces journées de rencontres constituent pour les élus l'occasion d'échanger sur leurs expériences et de s'enrichir d'informations nouvelles dans des domaines divers.

Aussi, pour permettre à la Collectivité de bénéficier de ces échanges, Monsieur le Maire ainsi qu'une délégation de 13 élus ont souhaité participer au Congrès des Maires 2013. Ils étaient accompagnés du Directeur Général des Services de la Ville.

Monsieur le Maire ayant indiqué son souhait de donner, cette année, la priorité aux élus qui ne sont jamais partis au Congrès ou qui n'ont jamais bénéficié d'une prise en charge.

La Commission Finances en sa séance du 25 novembre 2013 a émis un avis favorable à la prise en charge des frais d'inscription et de participation d'élus au 96<sup>ème</sup> congrès des Maires.

---

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame Yolène LARGEN après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver :**

- **la prise en charge complète des frais afférents (inscription, billet d'avion, transport, hébergement et restauration) pour trois élus dont Monsieur le Maire ;**
  - **la prise en charge du billet et des frais d'inscription pour trois élus (les autres frais restant à leur charge) ;**
  - **et enfin la prise en charge uniquement des frais d'inscription au Congrès des Maires, soit 90 € (quatre-vingt-dix euros) par personne, pour les huit autres élus (les autres frais restant à leur charge).**
- 

Pour extrait certifié conforme,  
Schœlcher, le 04 DEC. 2013

Le Maire

Luc CLEMENTE

